

# COMITÉ DE VIGILANCE

## COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU COMITÉ DE VIGILANCE TENUE À NEUVILLE, LE LUNDI 6 NOVEMBRE 2023 À 15H AU BUREAU DE LA RÉGIE ET PAR VISIOCONFÉRENCE MICROSOFT TEAMS

<b>Sont présents :</b>	Mme Sylvie Béland	MRC de Portneuf
	Mme Guylaine Bernard	TCEP – <b>Arrivée 15h10</b>
	Mme Marie-Krystine Beauregard	Ville de Neuville
	M. David Loranger-King	RRGMRP, directeur général
	Mme Anne-Marie Giroux	RRGMRP, opératrice de l'usine de lixiviat
	M. Roméo Girard	Représentant des citoyens de la Ville de Neuville
<b>Sont absents :</b>	M. Claude Sauvé, président	Corporation du bassin de la Jacques-Cartier
	Mme Christine Corbin	RRGMRP, secrétaire substitut du comité
	Mme Élane Verret	RRGMRP, secrétaire du comité

---

### 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

#### SUR LA PROPOSITION DE MME GUYLAINE BERNARD IL EST RÉSOLU :

**QUE** l'ordre du jour soit adopté tel que présenté en y ajoutant à l'item *Affaires diverses* le sujet suivant :

- a) Réduction à la source

### 2. PRÉSENTATION DES INTERVENANTS

M. David Loranger-King demande aux différents intervenants du comité de vigilance de se présenter.

M. David Loranger-King, directeur général de la Régie depuis février 2022.

Mme Sylvie Béland, aménagiste au service d'aménagement du territoire et de l'urbanisme de la MRC de Portneuf et membre du comité de vigilance du lieu d'enfouissement technique de Neuville.

Mme Anne-Marie Giroux, opératrice de l'usine de lixiviat du lieu d'enfouissement technique de Neuville et chimiste.

Mme Marie-Krystine Beauregard, directrice générale adjointe à la ville de Neuville et membre substitut du comité de vigilance du lieu d'enfouissement technique.

M. Roméo Girard, résident à proximité du lieu d'enfouissement technique de la Régie et représentant des citoyens de la ville de Neuville.

Mme Guylaine Bernard, représentante d'un groupe environnemental, impliquée avec la table de concertation en environnement de Portneuf.

### **3. COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 7 décembre 2022**

M. Loranger-King passe en revue les sujets discutés lors de la réunion du 7 décembre 2022 et rappelle que le compte-rendu est déjà approuvé par les membres selon les règles de fonctionnement.

#### **a) Suivi**

Aucun.

### **4. GESTION DE LA QUALITÉ DE L'AIR**

#### **a) Suivi des signalements d'odeur**

M. Loranger-King confirme que pour 2023 la Régie n'a reçu aucun signalement officiel. Cela étant, la Régie et son équipe effectuent une veille interne afin de s'assurer du suivi lorsque des odeurs sont présentes sur le site et si des équipements ne fonctionnent pas normalement.

#### **b) Projets pilotes**

Suivant le projet pilote en collaboration avec la Ville de Québec et le Centre de recherche industriel du Québec (CRIQ) d'utiliser 4 000 tonnes métriques de cendres de l'incinérateur comme matériel de recouvrement. La Régie a pu constater une baisse du taux d'émission de H<sub>2</sub>S. Les données ayant démontré que le captage du H<sub>2</sub>S sature dans les zones d'émissions plus concentrées, la Régie entend déposer un nouveau projet de recherche et travailler différents scénarios pour optimiser les opérations de recouvrement.

Parallèlement à ce projet de mesure et de réduction des émissions surfaciques, un projet d'optimisation du réseau du biogaz au niveau des puits de captage a été lancé en prévision de la transformation du biogaz en gaz naturel renouvelable. La phase 2 de ce projet en collaboration avec Carbonaxion sera en partie financée par Environnement et changement climatique Canada (ECCC).

## **5. TRAVAUX EFFECTUÉS EN 2023 ET PRÉVUS EN 2024 AU LET**

Les travaux de fermeture d'une partie de la cellule d'enfouissement technique (CET) #3, soit la portion A, sont pratiquement terminés en 2023.

Les opérations d'enfouissement sont maintenant dans CET 3B et la portion 3C devra être ouverte d'ici la fin 2023.

Le règlement d'emprunt pour les travaux de construction de la cellule #4 a été adopté par le conseil de la Régie et la demande de modification d'autorisation environnementale est débutée. Actuellement, l'échéancier prévoit que les travaux seront réalisés d'ici la fin 2024, et que la CET #4 commencera à être exploitée au début 2025.

La vidange des boues du bassin d'accumulation aéré de l'usine de traitement de lixiviat a été effectuée au printemps 2023. Ces boues ont été placées dans des sacs « géotubes » de déshydratation jusqu'en 2024. Elles devront être enfouies par la suite au LET de Neuville puisqu'elles n'ont pas de possibilités d'être valorisées en agriculture.

## **6. DÉPÔT DU BILAN ANNUEL DE 2022 DE LA RÉGIE INCLUANT LE TAUX DE DIVERSION (disponible sur le site internet de la Régie)**

M. Loranger-King informe le comité que la Régie demeure relativement stable, ce qui maintient le territoire desservi par la Régie dans une situation exemplaire au Québec. En effet, les efforts investis ont permis de détourner plus de 60 % des matières de l'enfouissement, et cela, malgré la population grandissante.

## **7. DÉPÔT DES RÉSULTATS D'ANALYSES D'EAU (disponible sur le site internet de la Régie)**

M. Loranger-King rappelle que les résultats sont disponibles sur le site internet de la Régie à la section Comité de vigilance. Il avise que les résultats sont satisfaisants et dans les normes du ministère de l'Environnement, de la lutte contre les changements climatiques, de la faune et des Parcs (MELCCFP). Il mentionne par ailleurs que les résultats de la 1<sup>re</sup> semaine de juin n'ont pas été prélevés considérant que l'usine a été à l'arrêt pour le dragage du bassin. Il informe, de surcroît, que les paramètres de coliformes fécaux et de phosphore sont fournis sans qu'aucune norme prescrite ne soit exigée en vertu du règlement.

## **8. AFFAIRES DIVERSES**

**a) Réduction à la source**

Mme Bernard demande à M. Loranger-King ce que la Régie fait concrètement pour augmenter la réduction à la source.

M. Loranger-King rappelle que la Régie fait de la sensibilisation dans les différents médias, développe de nouveaux projets de valorisation des matières résiduelles, s'implique dans les différents événements des municipalités desservies et donne des ateliers dans les écoles, entre autres efforts.

En 2023, la Régie a inauguré un programme de certification pour les industries, commerces et institutions (ICI) qui participent activement aux efforts de réduction des déchets. D'autres initiatives sont en cours d'évaluation par ailleurs, comme la possibilité d'ajouter des puces de suivi pour les collectes de matières, la collecte intelligente et un projet de réemploi dans les écocentres de la Régie, entre autres.

M. Loranger-King confirme que Recyc-Québec a mandaté des consultants (Stratzer) pour venir caractériser les matières résiduelles acheminées à l'élimination au lieu d'enfouissement technique de Neuville et ainsi obtenir de l'information à jour sur ces dernières.

**9. PROCHAINE ASSEMBLÉE**

Les membres conviendront de tenir la prochaine assemblée du comité de vigilance dans le cadre d'une visite terrain, avant les vacances d'été 2024. Un sondage sera transmis en temps opportun.

**10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**SUR LA PROPOSITION DE MME Sylvie Béland,  
IL EST RÉSOLU :**

**QUE** la présente séance soit levée à 16 h 32.

---

Claude Sauvé, Président

---

Christine Corbin, Secrétaire substitut